

Actualité en France

N° 10 – avril 2010

Education française à l'étranger

Sortie des classes au lycée français Charles de Gaulle, les élèves sortent en riant du bâtiment en briques rouges pour s'engouffrer dans le métro... londonien. Comme eux, 250.000 élèves à travers le monde sont ainsi scolarisés dans le système d'éducation français hors de France. Une tendance en hausse, avec 4% d'élèves inscrits en plus l'an dernier dans le réseau. Le réseau des établissements à programme français à l'étranger est composé de 461 établissements répartis sur l'ensemble de la planète.



Plus d'un tiers de ces élèves sont des enfants de Français expatriés. Ils sont prioritaires pour les inscriptions et peuvent bénéficier de bourses pour financer leur scolarité. Louise, 17 ans, en Terminale, et Charlotte, 15 ans, en Seconde sont au lycée français Chateaubriand de Rome. Les deux soeurs, blonde et brune, ont suivi la mutation de leur père, du Kenya à Rome. Françaises de l'étranger, elles n'ont jamais vécu en France. Leur frère aîné, qui a passé son bac il y a deux ans au lycée Chateaubriand, a intégré une école d'architecture en région parisienne et, pour la première fois, vit désormais en France. «*Le lycée permet d'étudier dans notre culture d'origine mais sans se fermer, bien au contraire, à la culture de notre pays d'accueil*, explique Louise. » D'ailleurs, dans la cour du lycée, elle bavarde dans un «*sabir*» franco-italien avec sa meilleure amie qui est Russe !

La souplesse des lycées français de l'étranger permet de s'ouvrir au maximum à la diversité culturelle de ces élèves mais surtout aux spécificités du pays d'accueil tout en gardant des exigences bien françaises de rigueur et d'apprentissage de l'esprit critique.

S'adapter au pays d'accueil

Les programmes d'histoire-géographie sont ainsi adaptés au programme des pays d'accueil. Il ne s'agit pas de fusion pour cumuler deux programmes et surcharger d'heures de cours les élèves mais d'intégration des deux en accord avec les exigences des deux pays. Les lycées français sont particulièrement vigilants dans leur pédagogie à accueillir et accompagner les élèves non-francophones dans leurs premiers balbutiements en Français. Autre point fort des lycées français : l'apprentissage précoce des langues étrangères. Dès la maternelle, vers trois-quatre ans, les enfants sont familiarisés à l'aide de jeux avec la langue de leur pays d'accueil, en CE2, vers huit ans, s'ajoute une autre langue souvent l'Anglais mais aussi l'Allemand ou l'Espagnol. Mahaut, 8 ans, brune à couettes, scolarisée au lycée français de Shanghai, joue avec ses Barbies en Chinois comme en



MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET EUROPEENNES

Français. La petite fille, dont le papa a été muté en Chine, trouve absolument naturelle cette assemblée de l'ONU pour poupées en robes de princesse. Mahaut rejoint dans ses jeux le projet pédagogique des lycées français à l'étranger qui promeut la tolérance, l'ouverture aux autres mais aussi l'égalité des chances entre filles et garçons. Des valeurs républicaines françaises parfois très différentes de la culture de certains pays d'accueil.

Devenir parfaitement francophone

C'est en Asie que les lycées français ont enregistré l'an dernier une progression des plus spectaculaires avec une augmentation des inscriptions de plus 10% dans des pays comme la Chine, la Corée, le Vietnam ou l'Inde. En effet, les entreprises françaises y ont développé leur implantation, leurs expatriés s'y sont donc installés avec leurs familles et viennent grossir les effectifs des établissements. Les élèves locaux se sont tournés également vers les lycées français reconnaissant leur excellente réputation mais également parce que leurs frais de scolarité demeurent raisonnables en comparaison d'autres écoles internationales pour un niveau d'études largement équivalent.

Si les lycées français à l'étranger ont pour vocation première d'assurer une continuité du service public pour les enfants français, ils assurent aussi de facto un rayonnement culturel et contribue considérablement à la Francophonie. Chaque élève étranger accomplissant sa scolarité dans un lycée français, qu'il soit originaire d'un pays tiers ou du pays d'accueil, en sort parfaitement francophone. Esther, qui est Britannique, a passé son baccalauréat au lycée français de Londres il y a deux ans. Elle parle et maîtrise le Français comme l'Anglais à l'écrit comme à l'oral. Le choix de ses parents de l'inscrire ainsi que ses quatre frères et soeurs dans un établissement français dès les classes maternelles répond à une tradition familiale. La grand-mère d'Esther est Française et il leur semblait important de garder vivant cet héritage. Esther est désormais bilingue, un atout non négligeable pour sa future carrière, et profite de la bonne réputation du lycée qu'elle vient de quitter.

Acquérir un logiciel français

Veselin, lui, est Bulgare. Tout petit, il a commencé l'école au lycée français de Belgrade en Serbie où son père était en poste. De retour à Sofia, sa ville d'origine, ses parents l'ont inscrit au lycée français pour ne pas provoquer de rupture dans sa scolarité et pour maintenir une continuité dans le cas où le père serait de nouveau muté. Après dix ans au lycée français, Veselin, bachelier avec mention, a saisi l'opportunité de partir en France poursuivre ses études supérieures.

En effet, faisant partie des meilleurs étudiants, il a pu profiter d'une bourse excellence-major accordée par le Ministère français des Affaires étrangères et européennes pour financer le début de ses études. 714 étudiants sont cette année bénéficiaires de cette aide. Veselin, lui, est désormais en master à Sciences-Politiques Paris. *«Un Ambassadeur de France, auprès de qui j'étais en stage m'a défini comme un ordinateur international, avec un logiciel français»*, sourit ce grand gaillard de 22 ans, qui parle pas moins de 5 langues couramment.

Une polyvalence, comme celle de Veselin, est particulièrement recherchée par les entreprises françaises à l'étranger. Une demande qui n'a pas échappé aux Grandes écoles françaises qui se délocalisent de plus en plus hors Hexagone, et souhaitent augmenter le nombre d'étudiants étrangers dans leurs promotions. Déjà plus de 200 filières à l'étranger sont associés avec des universités françaises. Selon les prévisions l'Unesco, de 2000 à 2015, le nombre d'étudiants dans le monde devrait passer de 100 à 200 millions, les trois quarts de cette hausse s'opéreront en Asie où, justement, l'enseignement secondaire français est en plein essor.

Pascale Bernard

Site Internet : <http://www.aefe.fr/>



MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET EUROPEENNES

DIRECTION DE LA COMMUNICATION ET DU PORTE-PAROLAT
SOUS DIRECTION DE LA COMMUNICATION